

**Convention  
Territoriale  
d'Éducation Artistique  
et Culturelle  
Communauté de  
Communes des Sucs  
(43)**

**APPEL À PROJET  
DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE**

**Avec une dominante  
Mission-Médiation  
2026/2027**



## PRÉAMBULE :

La résidence-mission a pour objectif de s'adresser aux habitants dans une démarche de découverte et de proximité avec le.s artiste.s en résidence. Le propos n'est pas seulement la création d'une œuvre par les artistes mais également la collaboration et la rencontre entre les habitants d'un territoire et un univers artistique. Les actions co-construites avec les différents partenaires (établissements scolaires, structures jeunesse, sociales, associations...) mêlent diffusions, rencontres, ateliers de pratique et peuvent prendre la forme d'une création participative.

## RECHERCHE ARTISTES

- Priorité : Candidature pluridisciplinaire mêlant Ecriture (avec collectage) & Illustration ou collectage & vidéo.
- Possibilité de candidater en solo sur l'une de ces esthétiques. Nous rechercherons alors une candidature complémentaire avec un partage du budget à prévoir.
- Pour les artistes et compagnies qui sont inspirées par cette thématique mais évoluent dans d'autres disciplines artistiques, une candidature est possible. N'hésitez pas à nous contacter au préalable. La partie collectage / enquête de terrain pourrait également concerner des candidatures d'artistes liés à la culture scientifique.
- Dans la mesure du possible, nous souhaitons que la résidence sur le territoire laisse des traces visibles, pérennes. En ce sens, une ou plusieurs restitutions, qui pourront revêtir des formes différentes, complémentaires, etc... seront laissées à la discrétion des artistes.

Possibilité de postuler en solo ou de fonctionner en binôme ou en collectif d'artistes  
(Dans ce dernier cas, le budget est à répartir entre les intervenants)

**Candidature à envoyer avant le 06/03/2026**

## CONTACTS

Virginie BRUNON, responsable EAC à la Communauté de Communes des Sucs

[ecoledemusique@cc-des-sucs.fr](mailto:ecoledemusique@cc-des-sucs.fr) 06 32 28 81 38

Ou Magalie RAYNAUD, [secretariat@cc-des-sucs.fr](mailto:secretariat@cc-des-sucs.fr), 04 71 59 07 67

## LES TUTELLES & PARTENAIRES FINANCIERS DE LA CONVENTION TERRITORIALE E.A.C.



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



# ÉLÉMÉNTS TECHNIQUES

## Dates de l'appel à candidature

- Date limite d'envoi des dossiers : **06/03/2026**
- Première sélection sur dossier en **Mars 2026**
- Entretiens avec jurys : **Avril 2026**. Jury composé de représentants de la Communauté de Communes des Sucs / DRAC / Région / Département de la Haute-Loire / Rectorat
- **Période de la résidence-mission** : possibilité en périodes continues ou fragmentées entre novembre 2026 et juin 2027. Le calendrier de résidence peut être adapté selon les disponibilités des artistes et des structures participantes. Prévoir un temps en période scolaire et un temps pendant des vacances scolaires.

## Contenu du dossier de candidature

- Coordonnées détaillées de l'artiste et de sa Cie / Structure / Association
- **Note d'intention** de forme libre et n'excédant pas 4 à 5 pages pouvant préciser :
  - \* *la compréhension du présent appel à projet*
  - \* *le projet artistique*
  - \* *les moyens humains envisagés*
  - \* *la capacité à la construction collective (notamment outils envisagés) et à transmettre sa pratique artistique à un public large / les actions et modalités envisagées en termes de pratique artistique et de transmission*
  - \* *un budget prévisionnel détaillé qui précisera le coût horaire et le nombre minimal d'heures nécessaires pour chaque action proposée ainsi que le nombre d'artistes par action*
  - \* *le calendrier envisagé*
  - \* *la/les forme.s de diffusion / création envisagées pour toucher le plus d'habitants possibles*
  - \* *un volet consacré aux restitutions*
  - \* *Possibilité de joindre en annexes des photos / modèles / dossiers d'autres réalisations de l'artiste / sites internet...etc*

**Candidatures à renvoyer sous format PDF à l'attention de Virginie BRUNON :**

[ecoledemusique@cc-des-sucs.fr](mailto:ecoledemusique@cc-des-sucs.fr)

## Précisions concernant le budget prévisionnel (sous réserve de vote des subventions)

- Le budget maximal consacré à l'ensemble des actions artistiques (médiation, créations, droits, matériels, ... ) ne dépassera pas **32 000€ (TTC)**
- Avec une répartition d'environ : 1/3 pour la création/ diffusion - 2/3 pour médiation & actions culturelles.
- En supplément, un forfait *frais de vie* (hébergement, restauration, déplacements) pris en charge dans le cadre de la résidence-mission pour un montant maximum de **2 000€** pour le projet. En cas de candidature à plusieurs artistes, ce forfait est à partager entre les candidats.

## Informations pratiques

- Déplacements sur le territoire (permis B et véhicule à prévoir)
- Langue française
- Nécessité de collaborer avec des partenaires locaux et de s'appuyer sur les structures / ressources locales : bibliothèques, établissements scolaires, centre de loisirs, associations diverses, conservatoire artistique des Sucs, etc...
- Concertation et collaboration étroites avec le responsable EAC de la Communauté de Communes des Sucs et le secrétariat
- Respect de la thématique demandée
- Aimer dialoguer et présenter son univers artistique : être à l'aise dans les actions de transmission, la médiation, les ateliers pédagogiques
- Collaboration possible entre artistes (artistes sélectionnés dans le projet EAC et/ou artistes locaux travaillant sur des actions passerelles)

# LE THÈME 2026-2027

## « Portraits d'hier et d'aujourd'hui : Quand j'étais petit... »

### Contexte de la résidence

Le territoire des Sucs se situe en Haute-Loire autour de la sous-Préfecture Yssingeaux et regroupe plus de 18 000 habitants répartis sur 9 communes. (Araules, Beaux, Bessamorel, Grazac, Lapte, Retournac, st Julien du Pinet, st Maurice de Lignon et Yssingeaux)

Depuis l'année scolaire 2019 / 2020, la Communauté de Communes des Sucs a signé une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) dont les 3 piliers sont :

- L'acquisition de connaissances
- Les rencontres avec des œuvres, des artistes, des processus, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture
- Les pratiques artistiques

L'un des enjeux des différents projets EAC sur les Sucs est de « *favoriser – auprès du jeune public – la découverte du patrimoine local comme un fil conducteur intergénérationnel de la tradition vers la modernité.* » L'art est ainsi valorisé à la fois en tant que tel mais aussi comme outil de communication, de partage, d'échange entre les personnes et comme outil de mise en valeur des ressources du territoire.

### Thématique du projet

Pour l'année 2026/27, il s'agira de travailler sur un projet collaboratif entre artistes et publics ciblés intitulé « **Portraits d'hier et d'aujourd'hui : Quand j'étais petit...** ». Le sujet devrait donc permettre d'impulser des actions pour faire se rencontrer différentes générations autour d'un sujet qu'ils connaissent bien : leur propre vie et plus précisément leur enfance.

Le mode de diffusion final est laissé à la discrétion des artistes. Néanmoins, après plusieurs années de CTEAC sur le territoire, nous souhaiterions planter la culture dans l'espace public de façon durable et incontournable. Les actions conduites en 2026/2027 laissant des traces visibles sur les communes des Sucs seront appréciées.

Le projet artistique EAC 2026/27 concernera l'ensemble du territoire des Sucs. Les objectifs du projet tournent autour du « Bien vivre ensemble », dans un esprit rassembleur, simple et intergénérationnel permettant de mettre en lumière – à travers un collectage de témoignages - ce qui nous rassemble / ressemble.

Dans nos contrées rurales de moyennes montagnes, on entend souvent dire "c'est un enfant du pays!" ou bien "Pour vivre ici, il faut y être né!" ? Est-ce que ces citations - quasi dictions locaux - témoignent d'un vécu commun ? Les néo-ruraux et les migrants que l'on croise aujourd'hui dans nos communes sont-ils nostalgiques de leur propre territoire ? Ont-ils des difficultés à s'intégrer ? Est-ce que la somme des souvenirs de nos concitoyens pourrait dessiner les contours de notre territoire en racontant - à travers de nombreux visages - un passé, un présent, un futur ?

"Portraits d'hier et d'aujourd'hui : quand j'étais petit..." permettra aux anciens, aux petits, aux natifs, aux "expat", aux timides ou aux altiligériens depuis plusieurs générations, aux jeunes ou aux étrangers de se raconter. Il ne s'agit pourtant pas de dérouler un ensemble de biographies mais plutôt de partager des souvenirs sur l'enfance, des anecdotes sur un lieu / un métier d'hier ou d'aujourd'hui, comme un trait d'union rassembleur quel que soit le milieu, l'âge, le pays ou la région du récit.

Ce collectage quasi ethnologique et sa mise en valeur artistique ont pour objectif d'inciter nos concitoyens à se parler, s'écouter, découvrir ce qui nous différencie, ce qui nous rassemble... Initiation, apprentissage ou expérience de l'empathie. Les portraits transmis seront ensuite "mis en scène" par l'artiste comme un miroir du patrimoine vivant d'un territoire.

# VOTRE PROJET

## Les objectifs du projet

- La **médiation artistique** : Le projet sera constitué de plusieurs ateliers créatifs et collaboratifs avec des groupes préconstitués et des publics ciblés. Ces actions pédagogiques de transmission et de pratiques artistiques sont essentielles. Les actions de diffusion artistique ou de restitution devront être accessibles à tous.

Liste non exhaustive des publics pressentis et structures partenaires possibles :

- > Écoles maternelles et élémentaires
- > Collèges et lycées généraux, technologiques ou agricoles
- > Le collectif Dis-moi (regroupement d'associations à caractère social)
- > Les structures médicalisées : hôpital d'Yssingeaux, EHPAD et maisons marguerite, FAM MAS (Les Cèdres), foyer le Volcan (autisme)
- > Le réseau bibliothèques et les archives départementales
- > Les associations des Sucs
- > Les crèches, CLSH et clubs ados
- > Les services de la communauté de communes des Sucs : Point Info Jeunesse, Relais Petite Enfance, Conservatoire Artistique des Sucs

Selon le dossier de candidature retenu et les esthétiques artistiques sélectionnées, le coordinateur CTEAC travaillera à la mise en place du réseau bénéficiaire des actions de médiation 2026-2027 et au choix des publics ciblés parmi ce vaste champs des possibles.

- La **diffusion artistique et maillage sur le territoire** (mise en valeur du travail des artistes et des projets collaboratifs). Selon les disciplines artistiques pratiquées par les candidats, la résidence-mission peut revêtir plusieurs visages :

- > des restitutions dans chacune des communes ou de façon itinérante et/ou collective mais à l'implication territoriale large, ou,
- > la possible création d'œuvres pérennes à découvrir sur le territoire.

Nous souhaiterions que la diffusion artistique participe à l'itinérance des habitants pour découvrir/ redécouvrir un lieu en excitant leur curiosité et en incitant les mouvements de population.

- **L'aspect Formation / rencontres professionnelles** : Les candidatures d'artiste(s) proposant un volet de formation/ transmission à destination de catégories professionnelles particulières (personnels de la culture, personnels de la petite enfance, de l'enseignement, ou des services à la personne) seront appréciées.

*Les précédents éditions ont proposé des ateliers « rituels dansés », « sténopé », « initiation aux livres tactiles », « initiation aux livres sonores », « approcher le patrimoine de PS au CE », « adaptation de livres illustrés en livres tactiles », « fabrique de papier ensemencé », « broderie en papier », « fresque au sol », « théâtre au bout du fil », « fabrication de ponts en fil et brindilles »... Ces séances ont eu du succès tant dans le contenu que dans le moment de partage. Elles peuvent permettre aux personnes travaillant sur notre territoire de « faire réseau » et d'essaimer à leur tour auprès des publics dont ils ont la charge.*

- **Le contact avec les publics cibles** : les jeunes dans tous leurs âges et dans tous leurs temps de vie dont le cadre scolaire, mais aussi publics empêchés (seniors, personnes en situation de handicap, isolées, réfugiés, décrocheurs scolaires, allophones...). À ces publics prioritaires se grefferont librement les familles et les populations locales.
- **Collaboration avec un territoire** Tout au long de l'année, le travail des artistes en résidence pourra être introduit, renforcé, agrémenté, complété par des actions parallèles d'acteurs locaux (bibliothèques, École de Musique et de Danse, Associations, personnes ressources...) et d'éventuels professionnels spécialisés ou invités (historiens, scientifiques, artistes, journalistes, etc...)
- Une attention particulière sera apportée aux candidatures d'artistes travaillant dans une **démarche éco-responsable** et/ou valorisant des matériaux issus du recyclage ou issu de la nature.

## ANNEXES

Situé aux portes de l'Auvergne, le pays des Sucs se situe en moyenne montagne. Entre La Loire, le Lignon et les reliefs volcaniques endormis (appelés « Sucs »), la collectivité combine la nature, la ruralité et les services d'une sous-préfecture.

Carte de la Communauté de Communes des Sucs



### Sites internet :

- Communauté de Communes des Sucs : [www.cc-des-sucs.fr](http://www.cc-des-sucs.fr)
- Office de Tourisme des Sucs : [www.sucsetloire-tourisme.fr](http://www.sucsetloire-tourisme.fr)